

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 29 juin au 6 juillet 2017

CHSCT



Sommaire :

Parkings

*Travaux
à bord*

Pénibilité

*Bureaux
GIR et GMA*

Sanitaires

*Risques
psychosociaux*

STX Cabines

*Couverture
du PM*

Réfectoires.

A partir de demain 29 juin, tous les salariés STX sont appelés à voter pour élire leurs représentants au sein de l'entreprise. Cette élection des Délégués du Personnel et du Comité d'Entreprise déterminera aussi la composition du CHSCT (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail).

Ce journal CGT dresse un aperçu de quelques sujets (parmi beaucoup d'autres) qui affectent notre quotidien de salariés aux Chantiers.

Il fait le point sur les conditions de travail et de santé, sur ce qui a été obtenu avec l'intervention de la CGT, notamment au CHSCT, et sur ce qui reste à changer ou à améliorer pour que chacun puisse dignement gagner sa vie sans menacer sa santé.

ÇA COMMENCE AVANT MÊME D'ÊTRE ARRIVÉS !

Depuis le début des années 2000, période à laquelle la direction a réorganisé les transports et les accès au site, le manque de places de parking est devenu criant.

A l'époque, les délégués CGT au CHSCT avaient demandé la réalisation de parkings à étages. La direction avait signalé qu'elle étudierait cette proposition...

Il aura fallu attendre 17 ans pour voir le début des travaux au parking Loire !

Quand il s'agit de l'amélioration des conditions d'accès au site et du stationnement, la direction sait prendre son temps...

En attendant la fin des travaux, se garer est devenu la 1^{ère} corvée quotidienne, avant même que le travail commence. Avec un minimum d'anticipation, ces travaux auraient pu et dû être effectués quand l'activité était plus faible.

TRAVAUX À BORD

La Direction de STX se plaît à dire que le chantier est l'un des plus « innovants ».

Pour la CGT, à bord, ce qui serait réellement innovant serait d'améliorer les conditions de déplacement et le port de charges. Mais avec la « compétitivité », plus on avance dans le temps, plus les conditions de travail se dégradent. Le montage des portes incendies battantes est un exemple de ce recul.

Depuis le A34, le principe de montage a changé, pas pour réduire la pénibilité, mais soi-disant pour une question de coût.

Si pour l'entreprise cela se transforme en EUROS, pour le monteur c'est plusieurs centaines de KILOS de matériel en plus à manipuler à bord ou au prémontage dans des escaliers ou des accès mal adaptés ou encombrés.

En plus de leur caisse à outils d'environ 50 kg, le poids du matériel ajouté pour la mise en place des portes est d'environ 80 kg.

Les navires étant de plus en plus gros [sur le B34 il y a 1 460 portes incendies réparties sur tous les ponts], cette charge supplémentaire équivaut, pour 6 binômes STX et sous-traitants, à 116 800 kg de matériel en plus à déplacer avec des moyens dignes du début du siècle dernier.

Face à ce constat et après plusieurs interventions, 4 diables électriques pour aider à monter les escaliers ont été achetés (c'est trop peu). La validation de ces chariots en charge a été faite dans les escaliers passagers. Mais à bord, pendant la période de montage des portes, ces escaliers sont interdits d'accès, ce qui oblige à emprunter les escaliers équipage, moins adaptés et plus encombrés, et ce qui aggrave les risques de chutes.

Si certains progrès ont été apportés, nous sommes toujours dans l'attente de réponses qui ne pourraient qu'améliorer les conditions de travail.

PÉNIBILITÉ

Travail en équipes alternées (2x8, 3x8, VSD) ; intempéries ; déplacement et accès difficiles ; transport et manutention de charges lourdes ; usure des os, cartilages et tendons ; bruit ; chaleur ou grand froid ; exposition aux produits chimiques et fumées de soudure ou de diesel ; co-activité ; risques d'accident ; manque de personnel ; délais toujours raccourcis ; organisation du travail parfois chaotique ; comportement de certains hiérarchiques ; manque de moyens ou de temps pour faire son travail ; modulation du temps de travail ; heures supplémentaires obligatoires... la liste est longue !

Il y a 3 ans, pour imposer un nouveau recul de l'âge de départ en retraite, le MEDEF (syndicat des patrons dont STX est adhérent) avait accepté en guise de « contrepartie » la mise en place d'un compte pénibilité. Un système très alambiqué et restrictif d'acquisition de points qui ne retient qu'une partie des critères de pénibilité, qui ne permet même pas aux travailleurs les plus usés de partir en retraite à 60 ans et dont le patronat ne veut même plus s'embarrasser !

Avec la mise en place de moyens suffisants pour réduire au maximum la pénibilité du travail, la CGT Navale revendique le retour à la retraite à 60 ans (37,5 années de cotisations) et l'instauration de départs anticipés pour les travailleurs les plus usés.

SALARIÉS DU BUREAU D'ÉTUDE TRAVAILLANT DANS LES BUREAUX DES BORDS

Depuis le A34, le nombre de dessinateurs détachés à bord a considérablement augmenté. Plusieurs dizaines de salariés rattachés au GIR ou à GMA travaillent donc souvent en continu dans les bureaux des bords, en N29 ou au bassin C. Ils se retrouvent installés sur des postes de travail prévus pour des superviseurs ou des agents de maîtrise qui ne sont pas adaptés à leur besoin.

Les élus CGT ont demandé à la direction d'adapter ces postes de travail à l'usage qui en est fait : il faut des bureaux plus grands adaptés aux écrans et aux postes informatiques, il faut plus d'espace, et enfin il faut des bureaux tempérés pour des salariés qui y passent leur journée complète.

Or la situation qui perdure n'est absolument pas satisfaisante. Ces dessinateurs sont presque au coude à coude et dos à dos tellement l'espace est exigü. D'autre part, la température, en particulier l'été, est totalement inadaptée dans ces locaux mal isolés et la climatisation mobile et provisoire quand elle finit enfin par être installée n'est pas suffisante.

Le problème est moins aigu aujourd'hui pour la simple raison que les effectifs sont plus faibles sur le B34. Mais qu'en sera-t-il au prochain prototype difficile quand il y aura de nouveau de gros besoin sur ces postes de travail ?



PÉNIBILITÉ : LE COÛT
DU CAPITAL EST
UNE CHARGE LOURDE !



Pour la CGT, ce problème n'est pas réglé et devra l'être par des investissements dans ces bureaux pour les rendre adaptés au travail que l'on y fait.

SANITAIRES

Certains sanitaires sont régulièrement fermés alors que leur nombre est déjà insuffisant. Certains sont particulièrement vétustes et il est parfois quasiment impossible de se laver les mains avec de l'eau chaude. Pour justifier le mauvais état des sanitaires, la direction des Chantiers incrimine « le manque de civisme de certaines personnes ».

Ce genre de réponse montre tout le mépris de nos patrons à l'égard des salariés.

Car pour que des toilettes fréquentées par des centaines ou des milliers de personnes ne soient pas dans l'état dans lequel on les laisse, il suffit que la fréquence de l'entretien et des nettoyages soit suffisante. Le niveau d'hygiène de n'importe quelle station-service d'autoroute le prouve.

Les demandes répétées de vos représentants au CHSCT se sont finalement soldées par des travaux de rénovation au bassin C, sur le prémontage et à l'atelier Panneaux-Plans permettant qu'enfin les salariés puissent avoir des sanitaires dignes de ce nom.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

La caisse d'assurance maladie de Loire Atlantique a communiqué ces derniers jours les chiffres sur les arrêts-maladie qui sont en forte augmentation cette année sur le département en particulier pour les arrêts de longue durée. Parmi les causes retenues de ces arrêts longs figurent les troubles musculo-squelettiques et les pathologies psychologiques comme les épuisements professionnels, les burn-out.

Depuis quelques années, ces pathologies ont fait leur apparition aux chantiers. Les causes sont, pour certaines, facilement identifiables : surcharge de travail, objectifs inatteignables, bouleversement incessant des plannings, compressions des délais qui multiplient les urgences... D'autres causes sont moins visibles mais peuvent faire tout autant de dégâts : double hiérarchie avec des exigences incompatibles, isolement du salarié et notation individuelle qui limite les possibilités de soutien et d'entraide entre salariés, comportement de certains hiérarchiques...

Ces accidents du travail, car il s'agit bien d'accidents du travail même s'ils sont rarement reconnus comme tels, témoignent de l'augmentation de la pression au travail supporté par chaque salarié.

C'est le fruit de la volonté continue de la direction de tirer le maximum de travail de chacun d'entre nous et faire respecter cette exigence par tous les échelons de la hiérarchie.

Cette exigence de résultat, la direction des Chantiers comme de bien d'autres entreprises est capable de l'imposer au-delà de ce qu'un individu peut supporter.

Les salariés qui ont été confrontés à de telles situations ont bien souvent découvert une direction sans aucune bienveillance à leur égard, au contraire, car avant tout soucieuse de défendre la hiérarchie de l'entreprise. Ces salariés se sont souvent vus refuser le statut de victime d'un accident du travail ou d'une souffrance en lien avec le travail. Certaines de ces situations ont abouti à une mutation mais d'autres à un licenciement.

Et combien d'autres se sont soldées par des démissions des salariés victimes ?



Tout en dénonçant la pression au travail et les méthodes de management dans l'entreprise qui conduisent à de telles situations, les élus de la CGT militent pour renforcer les liens qui unissent les salariés de ce chantier y compris en les encourageant à se syndiquer. Car de tels liens sont les meilleures des protections quand le travail se transforme en agression.

CABINES à BRAIS : Pour qu'on ne s'use pas la vie à vouloir la gagner.

Depuis le déménagement de Montoir, de nombreux changements ont eu lieu. La LGV (« Ligne à Grande Vitesse », des investissements dans différents outils de production, une organisation du travail différente.

Le constat est là : les cadences augmentent (le TAC, temps imparti pour monter une cabine, est passé de 54mn à 23mn pour un objectif à termes de 20mn !), la production sort beaucoup plus et plus vite avec la LGV...et malheureusement **trop souvent** la santé de tout le monde est mise en balance avec les performances de productivité. Ce n'est pas acceptable !

A Brais comme à Penhoët, voter pour les listes CGT, c'est permettre de renforcer une équipe qui aura le souci de relayer beaucoup plus les problèmes auprès de la direction, avec votre soutien.

COUVERTURE DU PRÉMONTAGE

Depuis des années, la CGT revendique la couverture du Prémontage. L'investissement dans deux abris mobiles sur le Prémontage pouvait laisser présager d'une amélioration des conditions de travail dans ce secteur : cela n'a pas été vraiment le cas, et pour cause, ce n'était pas l'objectif de la direction.

En effet, ces abris sont faits principalement pour la peinture des blocs. Ils contribuent donc très peu à protéger les salariés travaillant dans cette zone contre les intempéries. D'autres parts, ils n'ont pas été équipés d'extracteurs. Les élus CGT au CHSCT sont intervenus plusieurs fois alors que des salariés se trouvaient dans ces alvéoles fermées où les échappements de plusieurs engins à moteur thermiques (girafes, camions, fenwicks...) polluaient rapidement et densément l'air ambiant. Bien qu'insuffisantes, des mesures ont été prises depuis pour permettre l'aération de ces abris.

Reste que ces abris font la démonstration que les travaux de tôlerie et d'armement dans les blocs pourraient se faire à l'abri ce qui améliorerait grandement les conditions de travail au PM. Mais avec un investissement limité à ces 2 alvéoles dédiées à la peinture, l'amélioration attendue des conditions de travail n'est toujours pas au rendez-vous.

RÉFECTOIRES

La situation des réfectoires était déjà totalement insatisfaisante lors de la dernière période de faible charge de travail. Elle devient pire encore avec la récente montée des effectifs. Au Prémontage, en face de la Loire, les réfectoires hors sacs sont délabrés, sales, le nombre de places tout comme les micro-ondes y sont insuffisants. Sollicitée plusieurs fois sur le sujet, la direction n'a toujours pas répondu de manière satisfaisante à ce besoin pourtant élémentaire des salariés de pouvoir manger dans un endroit adapté.

Là où des moyens ont été mis comme au bassin C ou aux Bureaux d'Études, les places créées ont immédiatement trouvé preneurs... preuve que le besoin existe et qu'il n'est pas satisfait par les installations existantes. Le réfectoire hors sac des Bureaux d'Études, par exemple, est déjà victime de son succès, trop petit pour satisfaire à la demande.

La direction prévoit de repeindre et de réaménager les bungalows du Prémontage et d'aménager un local en réfectoire hors sac prêt de l'infirmierie principale. Cela sera insuffisant et la CGT revendique l'ouverture de lieux de restauration et réfectoires de la taille et avec les équipements équivalents à celui du bassin C et répartis sur le site pour desservir toutes les zones de travail et de production.

DÉFENDONS NOS CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL !
du 29 juin au 6 juillet, votons et faisons voter CGT

Site internet : www.cgtnavalesaintnazaire.org

Facebook : **Cgtnavale Saintnazaire**